ACTES DU 1^{ER} CONGRES DES CHERCHEURS EN EDUCATION

24-25 mai 2000, Bruxelles

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE ET DIVERSITE DES PUBLICS : LE CAS DES ETUDIANTS ADULTES

ANALYSE COMPARATIVE INTERNATIONALE DE DEUX INSTITUTIONS

Jean-Luc GUYOT
Service des Etudes et de la Statistique du Ministère de la Région Wallonne et UCL

Ministère de la Communauté française

Colloque organisé sous la présidence de Françoise DUPUIS, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Actes du 1^{er} Congrès des chercheurs en éducation 24-25 mai 2000, Bruxelles Ministère de la Communauté française

L'université est de plus en plus souvent confrontée à la thématique de la formation des adultes. Lors de ces dernières décennies, des réalisations en la matière ont été accomplies dans les universités francophones belges, mais, par comparaison avec d'autres pays européens, un effort important demeure à fournir. C'est dans ce contexte qu'une recherche a été réalisée au cours des dernières années par deux équipes¹, l'une de l'Université de Warwick (Grande-Bretagne) et l'autre de l'Université Catholique de Louvain (Belgique). Cette recherche s'est attelée à l'examen de trois objets spécifiques.

1° Les dispositifs en matière d'accès et de réussite des adultes à l'université

L'examen de ce premier objet s'inscrit dans le processus de mise au point de politiques en matière d'accès des adultes à l'université. Il convient en effet de disposer d'une information précise, adéquate et pertinente sur les diverses options possibles dans les domaines suivants : politique d'admission (conditions formelles, procédures de validation des préacquis, organisation des programmes de prérequis, etc...), structures de curriculum (notamment en termes de modularisation), dispositifs pédagogiques, organisation spatiale (décentralisation), et temporelle (horaires et calendriers), services aux étudiants (bibliothèques, ressources informatiques, etc...).

2° L'évaluation des dispositifs inventoriés

Une chose est de connaître l'éventail des dispositifs possibles en matière d'accès des adultes à l'université; encore faut-il disposer d'une information adéquate pour pouvoir estimer la faisabilité, l'efficacité et l'efficience de ces dispositifs dans un contexte (national et institutionnel) donné.

3° Les conditions du développement de politiques d'accès et de réussite des adultes à l'université

Grâce à l'inventaire et à l'évaluation des dispositifs, le décideur peut percevoir ce qui est à la fois possible et souhaitable de réaliser dans un contexte donné. Il demeure à savoir comment y arriver. La question soulevée est alors celle de la dynamique de changement organisationnel permettant le développement de politiques nouvelles en la matière.

Pour étudier ces trois objets, les deux équipes de recherche ont notamment analysé en profondeur le cas de leurs institutions universitaires d'appartenance.

En ce qui concerne le concept d'étudiant adulte, il en existe, en Grande-Bretagne, une définition administrative et officielle. Cette définition stipule que, pour le premier degré de l'enseignement supérieur, tout étudiant âgé de 21 ans ou plus est considéré comme étudiant adulte. Cette limite d'âge est portée à 25 ans pour les degrés supérieurs.

En Belgique, nous avons également utilisé le critère de l'âge. La définition que nous avons élaborée n'intègre que ce critère mais tient compte du niveau et de la filière d'études :

- 23 ans et plus en première candidature ou candidature unique ou assimilé;
- 26 ans et plus en première licence ou assimilé, ou en licence unique ou assimilé (27 ans et plus pour la première année de second cycle en Médecine);
- 29 ans et plus en complémentaire ou spécialisation de second ou troisième cycle (35 ans et plus en Médecine).

¹ Le lecteur trouvera une sélection des publications issues de cette recherche à la fin du document.

Actes du 1^{er} Congrès des chercheurs en éducation 24-25 mai 2000, Bruxelles Ministère de la Communauté française

Du point de vue des résultats, l'Université de Warwick semble être, dans l'ensemble, plus attentive au public adulte : la participation de celui-ci et les aménagements sont plus importants. Cette plus grande ouverture doit être mise en relation avec un contexte national plus riche en innovations en la matière et plus sensible à cette problématique

A la différence de l'UCL, la décentralisation s'effectue principalement au niveau du premier cycle d'études, notamment par le développement de collaborations avec des collèges extérieurs (sous la forme de système de franchise) et d'autres agents de formation (comme, par exemple, les *Community Education Development Centres*). Certaines formations décentralisées sont aussi offertes en second cycle. De plus, Warwick se distingue par des expériences nouvelles, telle que le *Master of Business Administration* dispensé à distance. La présence plus fréquente d'aménagements s'y traduit par une participation plus élevée des adultes et par une structure de participation différente du point de vue des niveaux d'études.

Outre les spécificités des modes de prises en compte du public adulte, la recherche a montré l'hétérogénéité de ce public ainsi que la richesse et la diversité des politiques en matière de formation des adultes, notamment au niveau des types de formations offerts et des dispositifs mis en place pour faciliter l'accès à celles-ci. De plus, des clivages entre les facultés et au sein de celles-ci ont été identifiés.

Nos recherches ultérieures se sont proposées d'analyser le rôle de certains facteurs pouvant générer cette diversité et ces clivages (Guyot, 1998a). Elles ont permis de comprendre l'hétérogénéité des situations rencontrées, en termes tant quantitatifs (l'importance du volume des formations pour adultes) que qualitatifs (les types de formations offertes), et, au delà, des conditions et processus organisationnels qui sous-tendent la mise en place des politiques d'accès identifiées. Ces réponses ne peuvent, hélas, pas être abordées dans le cadre de cette communication, aussi renvoyons nous le lecteur à nos dernières publications.

Bibliographie

- BOURGEOIS E., DUKE C., GUYOT J.L., MERRILL B. (1999). *The Adult University*, The Society for Research into Higher Education & Open University Press, Buckingham, 194 pages.
- GUYOT J.L. (1996). L'accès des adultes à l'enseignement universitaire en Communauté Française de Belgique : une étude de cas, rapport de recherche final, FORG-FOPES, UCL, 145 pages.
- GUYOT J.L. (1998a). Particularismes disciplinaires et formation des adultes à l'université. Analyse des facteurs sociologiques des politiques de formation d'adultes à l'université, dissertation doctorale en sociologie, polycopié, Département des sciences politiques et sociales, U.C.L., Louvain-la-Neuve, 202 pages et annexes.
- GUYOT J.L. (1998b). La gestion de la diversité dans les universités : le cas des étudiants adultes à l'Université de Warwick et à l'Université Catholique de Louvain, *Revue de l'Association francophone d'éducation comparée*, Vol. 52, mai, pp. 199-216.